

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire** du conseil municipal de la Ville de La Prairie tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le **lundi 8 juillet 2019** à compter de **8 h**, procédant suivant convocation du maire, monsieur Donat Serres.

À laquelle sont présents :

Monsieur Donat Serres, maire  
Monsieur Allen Scott, conseiller  
Monsieur Christian Caron, conseiller  
Monsieur Ian Rajotte, conseiller  
Madame Marie Eve Plante-Hébert, conseillère  
Madame Julie Gauthier, conseillère  
Monsieur Pierre Vocino, conseiller  
Madame Paule Fontaine, conseillère

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Donat Serres.

Est également présente :

Maître Danielle Simard, directrice générale par intérim et greffière

Est absent :

Monsieur Denis Girard, conseiller

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Embauche d'un directeur aux Services administratifs et financiers et trésorier.
3. Embauche d'un coordonnateur aux loisirs - programmation au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.
4. Nomination d'un préposé aux permis et à l'urbanisme au Service de l'urbanisme.
5. Nomination d'une secrétaire de direction au Service de sécurité incendie.
6. Présentation d'un projet dans le cadre des « Stratégies jeunesse en milieu municipal » du Secrétariat à la jeunesse.
7. Varia.
8. Période d'intervention des membres du conseil.
9. Période de questions.
10. Levée de la séance.

2019-07-251

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** : monsieur Allen Scott

**APPUYÉ DE** : monsieur Pierre Vocino

et résolu unanimement :

**QUE** l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

2019-07-252

**EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR AUX SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS ET TRÉSORIER**

**IL EST PROPOSÉ PAR** : madame Julie Gauthier

**APPUYÉ DE** : monsieur Ian Rajotte

et résolu unanimement :

**D'EMBAUCHER** monsieur Frédéric Thifault, à titre de directeur des Services administratifs et financiers et trésorier, selon les conditions suivantes:

Supérieur immédiat: Directeur général

Date prévue d'entrée en fonction: 12 août 2019 et il sera soumis à une période d'essai de 6 mois.

Cette embauche est conditionnelle à la vérification des antécédents judiciaires.

Conditions de travail: Selon l'Accord sur les conditions de travail des employés cadres

Le certificat de disponibilité de crédits du trésorier par intérim a été émis.

**ADOPTÉE**

2019-07-253

**EMBAUCHE D'UN COORDONNATEUR AUX LOISIRS - PROGRAMMATION AU SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** : madame Paule Fontaine

**APPUYÉ DE** : monsieur Christian Caron

et résolu unanimement :

**D'EMBAUCHER** madame Anik Nesterenko, à titre de coordonnatrice aux loisirs - programmation au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, selon les conditions suivantes:

Supérieur immédiat: Directeur du Service des loisirs

Date prévue d'entrée en fonction: 12 août 2019 et elle sera soumise à une période d'essai de 6 mois.

Conditions de travail: Selon l'Accord sur les conditions de travail des employés cadres

Le certificat de disponibilité de crédits du trésorier par intérim a été émis.

**ADOPTÉE**

**2019-07-254**

**NOMINATION D'UN PRÉPOSÉ AUX PERMIS ET À L'URBANISME AU SERVICE DE L'URBANISME**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur Pierre Vocino

**APPUYÉ DE :** monsieur Christian Caron

et résolu unanimement :

**DE CRÉER** le poste portant le titre de préposé aux permis et à l'urbanisme.

**DE NOMMER** madame Chantal Croteau au poste de préposée aux permis et à l'urbanisme au Service de l'urbanisme.

Cette nomination est faite aux conditions de la convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4503 (employé(e)s cols blancs).

La date prévue d'entrée en fonction est le 19 août 2019 et elle sera soumise à une période d'initiation et d'essai de 45 jours ouvrables à compter de cette date.

Le certificat de disponibilité de crédits du trésorier par intérim a été émis.

**ADOPTÉE**

**2019-07-255**

**NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur Christian Caron

**APPUYÉ DE :** monsieur Allen Scott

et résolu unanimement :

**DE NOMMER** madame Monique Tougas au poste de secrétaire de direction permanente à temps plein au Service de sécurité incendie.

Cette nomination est faite aux conditions de la convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4503 (employé(e)s cols blancs).

La date prévue d'entrée en fonction est le 8 juillet 2019 et elle sera soumise à une période d'initiation et d'essai de 45 jours ouvrables à compter de cette date.

Le certificat de disponibilité de crédits du trésorier par intérim a été émis.

## **ADOPTÉE**

**2019-07-256**

### **PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DES « STRATÉGIES JEUNESSE EN MILIEU MUNICIPAL » DU SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE**

**ATTENDU** que la Ville de La Prairie souhaite entamer une démarche afin d'instaurer un comité consultatif sur la jeunesse, visant principalement les jeunes de 15 à 29 ans;

**ATTENDU** que dans sa politique familiale actualisée 2018-2020, la Ville de La Prairie a, entre autres, les objectifs suivants:

- mettre en place des événements favorisant le sentiment de fierté des résidents;
- offrir un éventail d'activités de loisir adaptés aux besoins des familles;
- améliorer les infrastructures de loisirs;

**ATTENDU** que la Ville de La Prairie souhaite impliquer directement les jeunes dans l'atteinte de ces objectifs;

**ATTENDU** que la Ville de La Prairie croit profondément à l'investissement dans ses générations futures et au passage des jeunes vers l'âge adulte dans une dynamique favorisant l'autonomie;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : madame Julie Gauthier

**APPUYÉ DE** : madame Paule Fontaine

et résolu unanimement :

**D'AUTORISER** la présentation d'un projet au Secrétariat de la jeunesse dans le cadre des « Stratégies jeunesse en milieu municipal ».

**QUE** le conseil municipal s'engage à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier.

**DE DÉSIGNER** le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, ou son représentant, à titre de personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet déposé.

Le certificat de disponibilité de crédits du trésorier par intérim a été émis.

## **ADOPTÉE**

### **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle s'ils le désirent.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

**2019-07-257**

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**À 8 h 5**

**IL EST PROPOSÉ PAR** : monsieur Pierre Vocino

**APPUYÉ DE** : monsieur Allen Scott

et résolu unanimement :

**QUE** la séance soit et est levée.

**ADOPTÉE**

---

**M. Donat Serres, maire**

---

**Me Danielle Simard, directrice  
générale par intérim et greffière**